



# Ville de Pecquencourt

Ville de Pecquencourt,  
place du Général de Gaulle  
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80  
E-mail : [mairie@pecquencourt.fr](mailto:mairie@pecquencourt.fr)  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Arrêté Municipal

N° 2024/07/2150

### **BRADERIE - BROCANTE**

**15 août 2024**

### **Réglementation de la circulation et du stationnement**

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité et de bon ordre en matière de circulation et de stationnement à l'occasion de la braderie brocante du **jeudi 15 août 2024** organisée par la ville de Pecquencourt dans la rue de CHAMBERY,

### Arrête

#### **ARTICLE I :**

La rue de Chambéry, partie comprise entre la rue de Tignes et la rue de Montmélian, sera interdite à la circulation et au stationnement des véhicules **le jeudi 15 août 2024 de 7h00 à 15h00**.

L'interdiction prendra fin une fois la voie libre de toutes objets et permettant de circuler sans risque.

#### **ARTICLE II :**

La déviation des véhicules est mise en place par les rues adjacentes.

Des barrières de sécurité avec l'interdiction de circuler et l'affichage du présent arrêté seront mis en place à chaque carrefour de rue donnant sur la rue de CHAMBERY :

- Rue de TIGNES
- Rue VAL d'ISERE
- Rue d'ANNECY
- RUE MONTMELIAN

#### **ARTICLE III :**

Tous les véhicules en infraction seront mis en fourrière pour le motif de non-respect d'un arrêté.

Les riverains doivent prendre les dispositions nécessaires pour ne pas laisser les véhicules du périmètre définit.

**Un affichage de l'arrêté sera fait 48 heures avant la manifestation conformément à la réglementation.**

#### **ARTICLE IV :**

La police municipale, la police nationale ainsi que les services techniques de la ville sont chargées, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à PECQUENCOURT, le 30/07/2024**

**Le Maire,**

**Pour le Maire empêché,**

**Agnès GRODZKI**

